

TRACES DE MÉMOIRE

PÉDAGOGIE ET TRANSMISSION

CENTRE D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTATION
MÉMOIRE D'AUSCHWITZ ASBL



NUMÉRO HORS SÉRIE



UNE VISITE PRÉPARÉE DU FORT DE BREENDONK



« Il n'y a rien à voir à Breendonk, si on ne sait pas ce qu'il y a à voir. » Sans préparation, sans une mise en contexte de la visite, une visite du Fort de Breendonk ne peut que manquer ses objectifs, voire se révéler contreproductive.

Éditeur responsable
Henri Goldberg
Mémoire d'Auschwitz ASBL
Rue aux Laines, 17 Bte 50 - 1000 Bruxelles

Une visite préparée du Fort de Breendonk

La douve qui entoure le fort fut utilisée par les SS pour y noyer des détenus. ↓



Et n'est-ce pas là, au fond, le but principal ? Éviter que de jeunes citoyens ne se laissent prendre au piège.

Frédéric Crahay et moi-même vous souhaitons une visite instructive au Fort de Breendonk ainsi qu'une bonne préparation. ■

Johan Puttemans

Rédacteur en chef

Traduit par **Cathérine De Wilde**

Le manuel pédagogique

Cette édition hors-série est constituée de quatre parties :

Partie 1 : Introduction à cette édition.

Partie 2 : *Approfondissement / Auschwitz* : l'histoire générale du Fort de Breendonk. Ces rubriques proposent à l'enseignant(e) une documentation supplémentaire pour la préparation d'une future visite au Fort de Breendonk.

Partie 3 : *Interrogation / Saviez-vous que... / Réflexion en classe* : Ces rubriques peuvent être utilisées comme devoir en classe ou à la maison. Celles-ci sont pourvues d'applications pédagogiques et peuvent être utilisées par l'enseignant(e) avant de visiter le Fort de Breendonk.

Partie 4 : les varia sont des informations utiles qui procurent à l'enseignant(e) un soutien pratique lors de sa préparation de la visite du Fort de Breendonk.

L'objectif principal du bulletin pédagogique *Traces de mémoire* est de transmettre les leçons tirées du passé pour ne plus voir se reproduire les atrocités de la guerre et des crimes contre l'humanité. L'enseignant en est un maillon indispensable. Ce rôle revient également aux musées et mémoriaux que nous pouvons visiter. En organisant une visite de classe, l'enseignant trouvera un soutien précieux grâce au matériel didactique mis à disposition.

En ma qualité de guide, je recommande vivement de ne visiter le Fort de Breendonk qu'après une préparation pédagogique. Les adolescents, notamment ceux qui possèdent déjà des référé-

rences morales, sauront ainsi mieux prendre la mesure des crimes commis – lesquels (on l'espère pour eux) se heurteront violemment à leurs sentiments et leur confort social – ce qui leur permettra ainsi de devenir des citoyens (plus) responsables.

Tant l'enseignant débutant qu'expérimenté a le droit de se faire assister pour organiser de façon optimale une visite de classe. Surtout à une époque où l'organisation des visites semble se heurter à quelques difficultés d'ordre pratique (Ne faudrait-il pas réduire les coûts ? Peut-on utiliser les transports en commun ? Etc.), alors même que des discours extrémistes se font à nouveau entendre !

Dans la salle des urnes se trouvent plus de 3 500 noms d'anciens détenus du *Auffanglager* Breendonk sur les murs. ↓



Une petite provocation pour commencer : paraphrasant Annette Wieviorka s'exprimant à propos d'une visite à Auschwitz, on pourrait dire : « il n'y a rien à voir à Breendonk, si on ne sait pas ce qu'il y a à voir ... » Il nous faut en effet insister sur la préparation d'une telle visite dans le cadre scolaire. Sans cette préparation, sans une mise en contexte de la visite, cette dernière ne peut que manquer ses objectifs, voire se révéler contreproductive. Un minimum de données historiques sont à maîtriser avant d'entamer la démarche consistant à se rendre sur un lieu de Mémoire tel le SS-*Auffanglager* Breendonk. Ainsi, même si plus de 400 détenus juifs ont transité dans le camp, le site n'en est pas pour autant lié directement à la destruction des Juifs d'Europe (la caserne Dossin illustre parfaitement cette dernière). Enfin, une approche rapide du lieu apparaît intéressante.

Cette préparation évitera outre de fastidieuses explications *in situ* qui empièteront sur la visite proprement dite de se retrouver avec des étudiants désarçonnés, surpris par l'endroit qu'ils décou-

vrent et ne sachant pas le situer correctement tant dans le temps que dans l'espace.

Il faut être conscient que le site présenté de nos jours aux visiteurs n'est plus le lieu original, même si sa préservation est exceptionnelle. Rien ne nous permettra non plus de revivre exactement le vécu des anciens détenus. Nul ne pourra jamais imaginer la terreur qui envahissait les détenus pénétrant pour la première fois ce lieu dont très rapidement nul n'ignorerait la sinistre réputation ; nul ne peut s'imaginer réellement le sentiment des détenus confrontés quotidiennement ou presque à la mort, la violence aveugle et inique, la torture, le non-espoir de survie. Cependant, la visite permet de se rendre compte que « c'était vrai », créant ainsi une expérience particulière, forte et émotionnelle. ■

Olivier Van der Wilt

Conservateur du Fort de Breendonk

¹ Basé sur un travail réalisé par la Task Force for International Cooperation on Holocaust Education. Consultable sur https://www.holocaustremembrance.com/sites/default/files/visiting_holocaust-related_sites-1english.pdf

Pourquoi (et comment) visiter un lieu de Mémoire tel Breendonk ?

S'il l'on devait résumer l'intérêt de la visite d'un lieu de mémoire tel que Breendonk, nous pourrions le résumer ainsi ¹ :

- La visite d'un lieu de mémoire offre une opportunité particulière d'apprentissage, différente de celle vécue en classe. L'occasion d'étudier des objets originaux stimule l'intérêt et permet d'établir un lien clair et précis avec le passé, lien très difficile à reproduire en classe.
- Le lieu de mémoire offre une atmosphère unique, à même de susciter un désir d'apprentissage et d'évoquer des émotions particulières.
- La préparation doit clairement établir que ce lieu de mémoire possède sa propre histoire en tant que mémorial et que sa visite mène donc non seulement à étudier le passé, mais également à se le remémorer et à le commémorer.
- Une visite d'un lieu de mémoire doit se centrer sur l'histoire de l'endroit. Les étudiants pourront ensuite utiliser ce site comme preuve historique pour explorer d'autres thèmes. La visite n'est pas seulement l'opportunité de répondre à des questions historiques (comment et pourquoi ?), mais également un stimulus offrant la possibilité d'aborder d'autres questions morales et/ou éthiques, plus tard en classe.

Auffanglager BREENDONK 1940 - 1944

« Je suis resté un an à Breendonk et le 6 mai 1944, j'ai été transféré au camp de Buchenwald. Pour moi, ce camp était le paradis par rapport à Breendonk. » C'est le détenu politique Lucien Michel qui fait cette déclaration devant un tribunal belge en 1945. Michel est un des 3 600 détenus au Fort de Breendonk durant la Seconde Guerre mondiale. Cette forteresse militaire, construite entre 1909 et 1914 pour défendre la ville portuaire d'Anvers a, pendant quatre ans, fait fonction de camp de concentration pour les dissidents politiques, les résistants et les Juifs. La faim qui les tenaillait, les travaux forcés vains, le manque d'hygiène s'ajoutent aux humiliations, aux mauvais traitements et aux exécutions. Ceux qui survivent à « l'enfer de Breendonk » en sortent marqués à vie.

Aux mains des SS : l'origine du Auffanglager de Breendonk

Lors de l'invasion allemande du 10 mai 1940, Breendonk servait de Quartier général de l'armée belge. C'est à partir du fort que le roi Léopold III informe la population de l'invasion et qu'il dirige les opérations militaires des Forces belges en tant que commandant en chef. Suite à l'avancée rapide des troupes allemandes, le 17 mai 1940, le roi déplace son Quartier général vers Saint-Denis-Westrem. Onze jours plus tard, les Belges dé-

posent les armes. Pendant les quatre années suivantes, la Belgique subit une administration militaire allemande dirigée par le général Alexander von Falkenhausen. Sa tâche principale était le rétablissement de l'ordre public pour que le potentiel économique de la région puisse être exploité de façon optimale au profit de l'industrie de guerre allemande. À cette fin, l'occupant fait alors appel aux services de la police militaire, mais également au *Sicherheitspolizei-Sicherheitsdienst (Sipo-SD)*, un service de police civile dépendant des SS et spécialisé dans la lutte contre les opposants politiques au régime nazi.

Au cours de l'été 1940, la *Sipo-SD* reçoit de l'administration militaire l'autorisation de convertir le Fort évacué de Breendonk en *Auffanglager (A-Lager)*, un camp d'accueil pour les prisonniers politiques et les Juifs. Pour l'administrer, le premier commandant du camp, le major des SS, Philipp Schmitt, se fait assister de quatre SS allemands. Parmi eux, le lieutenant SS Arthur Prauss qui sera responsable de la surveillance journalière et deviendra la terreur des prisonniers. Pour la surveillance, Schmitt peut faire appel à une trentaine de militaires allemands de l'armée de terre.

Le 20 septembre 1940, les quatre premiers détenus arrivent à Breendonk. Dans les semaines et les

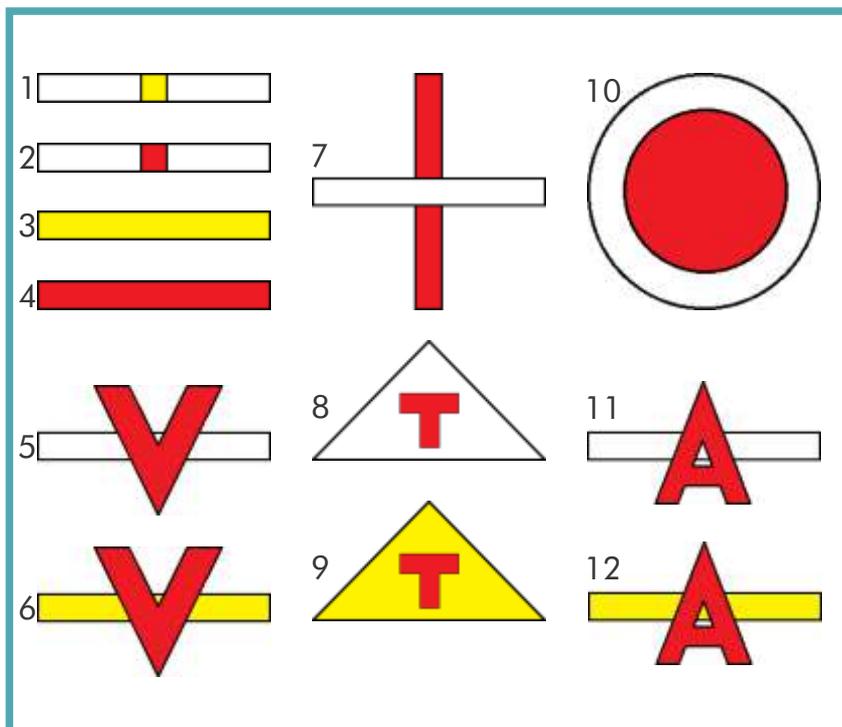
mois qui suivent, la population du camp atteint quelques dizaines de personnes. Au début, les détenus appartiennent à deux catégories : d'une part, les Belges arrêtés pour leurs convictions politiques et d'autre part, des Juifs pour lesquels la cause de la détention peut être raciale, politique ou les deux.

Quelle que soit la catégorie à laquelle ils appartiennent, tous les détenus subissent dès leur arrivée au camp un processus de déshumanisation. Sur le pont de la porte d'entrée, les SS attendent les nouveaux venus pour les bousculer violemment dans le tunnel central. À cet endroit ou sur la place intérieure occidentale, les gardiens du camp rassemblent les détenus en rangs, le visage tourné vers le mur pendant que les coups pleuvent. Chaque détenu est inscrit dans le local administratif où on le dépouille de tous ses biens et où on lui attribue un numéro d'identification. Ensuite, il est conduit à l'atelier du tailleur où il échange ses vêtements civils pour un uniforme usé de l'armée belge. Sur la poitrine, au-dessus de la poche gauche, figure son numéro d'identification et un insigne qui indique la catégorie de détenu dont il fait partie. À la fin de ce processus, le nouvel arrivé est dépossédé de toute dignité humaine, il n'est plus qu'un numéro. Les premiers mois, le régime à Breendonk est dur mais suppor-

Signes à Breendonk

(Source : Patrick Nefors, 2004, p. 47)

Général : Ruban jaune pour les Juifs / Ruban blanc pour les Aryens / *à certaines périodes



- 01 Fraudeurs et escrocs
- 02 Prisonniers politiques
- 03 Juifs (qui ne sont pas soupçonnés d'appartenir à un parti de gauche)
- 04 Trafiquants d'armes et faux-monnayeurs
- 05 Anglophiles
- 06 Anglophiles juifs
- 07 Résistants*
- 08 Terroristes
- 09 Terroristes juifs
- 10 Résistance lors de l'arrestation, élément dangereux, tentatives d'évasion
- 11 Prisonniers arrêtés lors de rafles collectives* (par exemple, Russes et personnes d'origine russe en juin et juillet 1941)
- 12 Prisonniers juifs arrêtés lors de rafles collectives* (par exemple, Russes et personnes d'origine russe en juin et juillet 1941)

table. Vers la fin de l'année 1940, les choses changent : la discipline devient plus stricte et les rations plus maigres. En outre, la population du camp dépasse pour la première fois la barre des cent détenus. Un mois plus tard, le 17 février, un premier détenu décède. Julius Nathan, un immigrant juif un peu plus âgé succombe aux effets combinés de l'asthme, du carcan de la discipline et des travaux forcés.

Un camp pour les résistants et les opposants politiques

Une nouvelle période s'annonce pour Breendonk lorsque le 22 juin 1941, l'Allemagne nazie envahit l'Union soviétique. Simultanément avec le début de l'opération Barbarossa, l'occupant lance en Belgique l'opération Sonnewende. Lors d'une action de police à grande échelle, les Allemands arrêtent plus de

300 communistes, des militants d'extrême gauche et des exilés russes dont une grande partie est envoyée à Breendonk.

Au cours des mois qui suivent juin 1941, la population du A-Lager double et les conditions de vie se détériorent. En juillet de cette même année, l'occupant enregistre six décès et quatre en août. La direction du camp tente de remédier au manque de dortoirs en construisant deux baraques en

bois « les baraques à Juifs » sur la place intérieure occidentale. Mais finalement, la déportation apparaît comme la seule solution pour alléger le camp. Le 22 septembre 1941, un premier convoi de 105 prisonniers politiques part vers le camp de concentration de Neuengamme. Breendonk n'est plus la destination finale de la plupart des détenus, mais devient un arrêt intermédiaire dans leur déportation vers le Reich.

Pour faire face à la brusque augmentation de la population du camp et au manque de troupes allemandes pour en assumer la garde après l'invasion de l'Union soviétique, l'occupant envoie à partir de septembre 1941 des SS flamands à Breendonk. Ils y assurent des tâches administratives et la garde des prisonniers. Les SS flamands les plus tristement célèbres sont de loin Richard De Bodt et Fernand Wyss. Tous deux sont superviseurs des travaux au camp et se livrent régulièrement à des violences à issue fatale. En 1946, un tribunal militaire belge condamne par contumace Richard De Bodt à la peine de mort pour 6 meurtres et 4 homicides. Wyss se voit infliger la même peine pour la mort d'au moins 16 prisonniers et les mauvais traitements infligés à au moins 167 autres, dont 133 en garderont des séquelles toute leur vie.

Au cours de l'année 1942, Breendonk devient davantage un

camp pour les opposants politiques et les résistants. Peu à peu, les Juifs qui, au début de la guerre, représentaient une partie importante des prisonniers disparaissent du fort. Cette évolution est la conséquence de la politique antisémite de l'occupant. Entre octobre 1940 et septembre 1942, l'administration militaire en Belgique édicte dix-sept ordonnances dont le but est d'enregistrer les Juifs, de les isoler, de les dépouiller de leurs biens et de leur imposer le travail forcé. Le dernier pas de la *Judenpolitik* étant la déportation vers un camp d'extermination. Le 22 juillet 1942, la *Sipo-SD* procède à l'arrestation d'environ 120 Juifs, dont plusieurs femmes. En attendant leur déportation, la police les enferme provisoirement à Breendonk. Lorsque l'occupant transforme la caserne Dossin à Malines en *Judensammellager*, la *Sipo-SD* commence le transfert des prisonniers juifs de Breendonk vers le nouveau camp. Entre le 4 août 1942 et le 31 juillet 1944, les convois partent de Dossin vers Auschwitz.

La radicalisation du régime concentrationnaire

La conversion du *A-Lager* en camp pour les résistants est étroitement liée aux développements qui se produisent durant l'occupation de la Belgique. Le 6 octobre 1942, l'occupant ordonne que

tous les chômeurs et les travailleurs estimés non indispensables partent travailler en Allemagne. Cette mesure frappe presque toutes les familles et suscite l'émoi général. De nombreuses personnes prennent le maquis et se rallient à la Résistance. En outre, les aléas de la guerre sont devenus défavorables aux Allemands et attisent encore davantage la résistance contre l'occupant. Ce dernier réagit par une répression toujours plus sauvage, marquée par la déportation, les exécutions et les mauvais traitements.

Fin 1942, la *Sipo-SD* installe une salle de torture dans l'ancien bunker à munitions du fort où l'occupant peut faire subir aux résistants arrêtés « un interrogatoire musclé ». Officiellement, Breendonk est le seul endroit en Belgique et dans le nord de la France où la police allemande peut forcer les détenus à passer aux aveux sous la torture. L'interrogatoire est mené par les membres de la *Sipo-SD* du Quartier général local de la police. La torture est le fait des gardiens du *A-Lager*. Pour faire parler les prisonniers, la police utilise des nerfs de bœuf, un presse-papier pour écraser les doigts et un appareil improvisé pour administrer des secousses électriques. Une méthode particulièrement efficace consiste à menotter le prisonnier dans le dos et à le hisser ensuite à l'aide d'une corde qui passe par une poulie.



Davantage d'exécutions suivront si la Résistance ne met pas fin à ses attentats

Ensuite, les interrogateurs le laissent retomber sur deux poutres en bois de forme pyramidale.

L'interrogatoire dans le bunker est généralement précédé d'un séjour dans une cellule d'isolement pour une durée qui peut aller d'un seul jour à plusieurs mois. Depuis 1942, les cellules d'isolement se trouvent dans deux chambres converties en blocs cellulaires. Chaque cellule héberge un détenu pour lequel l'enquête est encore en cours. En séparant strictement les détenus, l'occupant veut éviter qu'ils ne puissent se concerter. Contrairement aux chambres des travailleurs, les cellules hébergent également des femmes qui ne sont amenées à Breendonk que pour la durée de l'enquête.

La vie dans les cellules est rude : tout est calculé pour briser les prisonniers dans l'espoir qu'ils avoueraient plus rapidement. Le mobilier d'une cellule d'isolement se compose d'une planche en bois qui sert de lit et une boîte de conserve qui sert de pot de chambre. Bien que les détenus soient exemptés du travail, leur journée se déroule selon un schéma strict. Entre cinq heures et demie et six heures, le gardien les réveille pendant qu'un SS fait l'appel et passe à l'inspection des cellules. À l'aide d'une barre de fer, un gardien rabat les lits de l'extérieur vers le mur si bien que les détenus ne peuvent plus s'asseoir ou se coucher

durant la journée. Après l'appel, les prisonniers ont droit au café qui, vu la durée de l'inspection, est souvent déjà froid. Vers neuf heures, au moment où les autres prisonniers sont déjà au travail au chantier, les SS les sortent de leur cellule. Le gardien les amène la tête couverte d'une capote bleue vers les toilettes pour y vider leur pot de chambre (*Kübel*). Comme celui-ci n'est vidé que le matin, une puanteur écœurante règne dans toutes les cellules. Après la visite aux toilettes, les détenus passent devant les lavabos où ils peuvent se rafraîchir rapidement le visage et le torse. À midi et le soir, les SS procèdent à un nouvel appel des détenus suivi d'un maigre repas. De même que pour les prisonniers des chambres réservées aux travailleurs, le déjeuner est constitué d'une maigre soupe et le repas du soir de café et de pain. La journée se termine vers vingt heures. Mais il n'est toujours pas question de se reposer. Des SS ivres ou les cris de douleur de la salle de torture interrompent régulièrement le repos nocturne. En outre, chaque cellule est équipée d'un interrupteur pour allumer la lumière ce qui permet aux SS de priver le détenu du sens de la journée ou de la nuit. Suite aux violences accrues contre les militaires allemands ou contre les collaborateurs locaux, l'occupant aménage un terrain d'exécution à l'arrière du fort. Le

27 novembre 1942, huit prisonniers sont amenés devant le peloton d'exécution. Ces otages paient de leur vie une série d'actes de violence non élucidés commis contre des collaborateurs. L'annonce de leur exécution est publiée par tous les journaux comme un avertissement : davantage d'exécutions suivront si la Résistance ne met pas fin à ses attentats. Néanmoins, la première exécution n'a pas l'effet escompté. Entre novembre 1942 et août 1944, 305 otages sont fusillés en Belgique, dont plus de la moitié à Breendonk. Pendant toute l'Occupation, plus de prisonniers perdront la vie devant un peloton d'exécution qu'à cause des privations ou des mauvais traitements. Au printemps 1943, un échafaud en bois avec trois gibets est construit à côté des poteaux d'exécution. Les premiers résistants seront pendus la même année, car contrairement aux otages, les partisans Maurice Raskin, Arnaud Fraiteur et André Bertulot ont participé à une série d'attentats en tant qu'auteurs. Entre mai 1943 et avril 1944, l'occupant procède à la pendaison de 23 « terroristes ». Tous condamnés à mort par un tribunal militaire pour des actes de violence politiquement motivés contre l'armée allemande ou ses collaborateurs.



→
C'est en 1947
que fut apposée une plaque
commémorative qui évoque
les milliers de victimes du
régime nazi à Breendonk.

L'évacuation du camp

Au printemps de 1944, sous la menace du débarquement allié, les Allemands commencent à évacuer les installations pénitentiaires belges. En effet, ils craignent que les résistants enfermés en Belgique ne reprennent les armes à la Libération. Le 6 mai 1944, une première évacuation a lieu à Breendonk. Des 967 prisonniers politiques que les SS vont déporter à Buchenwald, 638 viennent du *Auffanglager*. Comme l'invasion se fait attendre, après la première évacuation, les SS y enferment encore de nouveaux prisonniers. Le 10 juin 1944, quatre jours après le débarquement des Alliés en Normandie, l'occupant transfère environ soixante prisonniers de Breendonk au pénitencier de Saint-Gilles d'où ils sont ensuite déportés vers Buchenwald par les SS. Ce même camp de concentration est également la destination du convoi qui quitte la Belgique le 8 août. À bord de ce train, se trouvent encore 65 déportés du *A-Lager*.

Lorsque les chars britanniques libèrent Willebroek le 4 septembre 1944, le Fort de Breendonk est

inoccupé. Il ne reste que quelques traces des horreurs qui se sont déroulées pendant quatre ans dans cet enfer. Quelque temps avant leur fuite vers la frontière allemande, les gardiens du camp ont, non seulement, démantelé la place d'exécution et la salle de torture, mais ont également mis le feu à la quasi-totalité des archives du camp.

Le 30 août 1944, les SS déportent finalement les derniers prisonniers vers les camps dans le Reich : 146 déportés vont à Neuen-gamme, 131 autres passent par Vught pour aboutir à Sachsenhausen.

Mais si la Belgique est libérée presque totalement en septembre 1944, les déportés eux, devront encore attendre le printemps de 1945. Pour bon nombre d'entre eux, la libération arrive trop tard : plus de 1 200 prisonniers de Breendonk décèdent après leur déportation dans les camps allemands. Breendonk a coûté la vie à 301 prisonniers : 207 finissent leurs jours sur la place d'exécution, 94 autres succombent dans le *A-Lager* ou à l'hôpital militaire

allemand à Anvers des suites des mauvais traitements, des privations, de la maladie ou d'un suicide. Au cours de toute la guerre, à peine la moitié des presque 3 600 prisonniers identifiés de Breendonk a survécu à la captivité. ■

Dimitri Roden

Traduit par **Cathérine De Wilde**

Dimitri Roden (Lic. histoire KULeuven, 2004) est docteur en histoire (UGent) et en sciences sociales et militaires (Ecole royale militaire, Bruxelles). Pour sa thèse *In naam van het Duitse volk! Het Duitse krijgsgerecht en de openbare orde in bezet België (1940-1944)* [Au nom du peuple allemand! Le droit militaire allemand et l'ordre public en Belgique occupée (1940-1944)] il obtint en 2016 le « Prix Fondation Auschwitz ». Depuis 2005 il est lié aux Mémorial national du Fort de Breendonk. Il travaille actuellement en tant que chercheur postdoctoral attaché à la chaire professorale de droit à l'Ecole royale militaire.

BREENDONK

Après la Seconde Guerre mondiale

Les derniers soldats allemands quittent le Fort de Breendonk à l'aube du 4 septembre 1944 et, peu de temps après, les premiers riverains pénètrent dans le bâtiment qu'ils commencent à piller. Leurs allées et venues incessantes sont remarquées par des tanks britanniques, qui libéreront rapidement dans la matinée le port d'Anvers en empruntant un détour sécurisé à travers Willebroek.

Une prison, à nouveau

Dès ce jour, le Fort de Breendonk sert à nouveau de centre pénitentiaire. Des prisonniers de guerre allemands y sont emprisonnés momentanément, avant d'être transférés quelques jours plus tard dans des camps spéciaux installés autour de Bruxelles. Parallèlement, la police, la gendarmerie et les mouvements de résistance y enferment les premiers suspects de collaboration avec l'occupant. Qu'elles soient fondées ou non, ces suspicions sont à la base de leur internement administratif ou de détentions provisoires sans mandat d'arrêt, lancées par le gouvernement Pierlot depuis son exil à Londres pour protéger les armées alliées et favoriser l'ordre public dans le pays.

Le chaos généré par la rapidité de la Libération, ainsi que le manque d'effectifs et d'armement au sein de la police et de la gendarmerie expliquent pourquoi

la population belge, avec la Résistance, est à l'avant-garde de l'arrestation des citoyens suspects, entraînant ainsi de nombreux internements illégaux. On retrouve cette répression d'État dans tous les pays libérés, elle sert d'exutoire aux sentiments de colère et de frustration qui continuent à bouillir au sein de la population après quatre années d'une occupation longue et éprouvante. Ces arrestations s'accompagnent donc aussi souvent de violences et de sévices. En Belgique, la répression d'État conduira à la mort de dizaines de personnes, un chiffre peu élevé en comparaison de la France. Au total, entre 50 000 et 70 000 individus atterriront en prison ou dans des bâtiments affectés à cet effet.

Quelque 750 collaborateurs des environs immédiats de Willebroek sont amenés dans le fort à partir du 4 septembre. La direction et la surveillance sont entièrement entre les mains de la Résistance. L'Armée secrète utilise le fort comme base arrière locale, baptisée « le refuge de Breendonk », les partisans armés se chargeant principalement de la surveillance extérieure.

La semaine du 12 septembre, 25 gardiens se présentent pour leur prêter main-forte sur ordre du ministre de la Justice, mais ils se retireront tous après une dispute entre des membres de la Résistance et leur chef. Dans le fort, le

secteur « Petit-Brabant » est sous le commandement du sous-lieutenant de réserve Maurice Mariotte. Le commandant est le lieutenant Baron Léopold De Meester. L'adjudant Frans Brabants, du Mouvement national belge, exerce la fonction de 1er chef. Accompagné de membres de l'Armée secrète, il va cueillir des suspects à leur domicile, entre autres à Willebroek, Breendonk et Londerzeel, pour ensuite les emmener au fort. Il déclarera plus tard que « les inciviques se rappelleront longtemps leur séjour au fort » et que, grâce à leur action, « de nombreux inciviques inconnus ont été appréhendés. » Sa femme, arrêtée et déportée par l'occupant allemand en raison des activités de résistance de la famille, est morte dans un camp de concentration.

Ces résistants mettent en place de nombreuses pratiques inadmissibles, dont les détenus seront souvent et plus d'une fois victimes. Il est à nouveau question de violences, de travaux forcés, d'exercices punitifs et de faim. Le 5 octobre, Maurice Mariotte affirme à l'inspecteur des camps d'internement que la maltraitance des internés est inévitable, car les surveillants proviennent des communes environnantes et savent ce qu'il s'est passé ici pendant l'Occupation. En outre, poursuit-il, beaucoup de prisonniers arrivent dans un piteux état en rai-

son des mauvais traitements subis lors de leur arrestation.

Le personnage le plus célèbre sur la scène du Fort de Breendonk, de triste mémoire, est Jeanne Hoekmans, originaire de Molenbeek-Saint-Jean.

« Tante Jeanne », de son surnom, porte le voile bleu de la Croix-Rouge belge et une gabardine de la même couleur affublée de trois étoiles de capitaine sur le revers. Elle se rend à diverses reprises au fort avec sa suite de résistants pour humilier et brutaliser des détenus. Photographiée et filmée par plusieurs personnes, son action la plus connue sera de raser le crâne d'une femme d'Hingene, puis de lui peindre une croix gammée sur le front, la poitrine, le ventre et les cuisses devant une foule déchaînée dans la cour intérieure du fort. Pour terminer, et l'effrayer encore plus, « Tante Jeanne » ordonne à deux autres prisonniers de la coucher dans un vieux cercueil, qui est ensuite refermé à moitié.

Les sévices couramment subis par les détenus ternissent eux aussi le nom du Fort de Breendonk dans la période d'après-guerre. L'auditeur général Walter Ganshof van der Meersch demande le 11 octobre une intervention urgente contre les excès auxquels s'adonnent les gardiens. Le même jour, les Alliés exigent de prendre possession du

site et les prisonniers sont transférés à la caserne Dossin de Malines, contrôlée par l'administration pénitentiaire. Lors d'une réunion du Conseil des ministres restreint, tenue plus tard en octobre, le ministre de la Justice, Maurice Verbaet, citera le Fort de Breendonk parmi les centres d'internement sous le contrôle de la Résistance qui furent le théâtre de graves sévices.

Un centre d'internement

Le 31 décembre 1944, le ministère de la Justice reprend le contrôle du Fort de Breendonk et le réaménage en centre d'internement, car l'offensive allemande en cours dans les Ardennes entraîne un déplacement de détenus pour éviter que les Liégeois suspectés et arrêtés ne tombent entre les mains des nazis. L'administration pénitentiaire du ministère de la Justice transfère donc 538 personnes arrêtées et 300 suspects de la prison Saint-Léonard vers le fort vide de Breendonk. Ils sont transportés dans des wagons à bestiaux, sans aération, jusqu'à la gare de Willebroek. Beaucoup prendront la poudre d'escampette en chemin. Finalement, un groupe de gendarmes, de militaires et de gardiens de prison liégeois accompagne les quelque 750 détenus restants jusqu'au fort.

Des paquets alimentaires et de vêtements sont envoyés de Liège tous les quinze jours. Les prisonniers qui n'en reçoivent pas se voient remettre une livre de carottes à la place. Pendant ce temps-là, trois substituts de l'auditorat militaire de Liège se rendent au fort pour traiter les dossiers de « leurs » détenus.

Les 113 femmes partent le 8 janvier 1945 pour Malines. À partir de février, de plus en plus d'hommes retournent à Saint-Léonard. Le nombre d'incarcérations continue toutefois de varier. Par exemple, le 23 juin 1945, le contingent de prisonniers écroués dans le fort explose pour passer de 323 à 624. Plus de 300 détenus arrivent temporairement du centre d'internement de Hemiksem, ravagé par un grand incendie. La plupart d'entre eux y retourneront à la mi-décembre 1945 et, jusqu'à la fin du mois de mars 1946, il ne reste plus qu'une petite centaine de prisonniers. Le 15 avril 1946, la caserne Dossin ferme ses portes en tant que centre d'internement et Breendonk reprend dès la fin du mois de mars une grande partie de ses détenus (plus de 200). À la mi-janvier 1947, le site est affranchi de son rôle de centre d'internement et, le 18 janvier 1947, les 37 derniers prisonniers sont transférés à Hemiksem.



Lawrence Van Haecke est historien (UGent) et archiviste (VUB). En 2014, il a défendu avec succès son doctorat sur la répression de la collaboration (Ugent)

↑ Des gens soupçonnés de collaboration sont emmenés vers la cour intérieure occidentale du Fort de Breendonk.

Le Mémorial national du Fort de Breendonk

Le 2 juillet 1946, le parlementaire Gaston Hoyaux (BSP) dépose une proposition de loi créant le Mémorial national du Fort de Breendonk, sa principale motivation étant de préserver le caractère de lieu du souvenir de l'endroit. Il avait été

fortement contrarié lors d'une cérémonie commémorative de découvrir une énorme foule impatiente et nerveuse se pressant pour pénétrer dans la place, non pour les commémorations, mais pour voir et insulter les détenus et les condamnés. Il écrit entre autres : « Des enfants couraient sur les glacis du Fort de Breendonk,

comme s'ils s'étaient trouvés au sommet des dunes de nos plages. »

La création d'un Mémorial national n'est pas le fruit du hasard. Le Fort de Breendonk s'était vu allouer un rôle de lieu du souvenir dès la Libération. Le premier pèlerinage se déroule le 24 septembre 1944. Des soldats britanniques viennent le visiter, à la demande du commandement de l'armée, pour se rendre compte des atrocités qui y ont été commises et de quoi les SS étaient capables. Les mauvais traitements infligés aux détenus de Breendonk les incitent à se plaindre auprès du ministre de la Justice. Même après la reddition de l'Allemagne nazie en mai 1945, la RAF continuera à envoyer un maximum de troupes visiter le Fort de Breendonk, accompagnées d'un guide. La population belge aussi montre un vif intérêt pour ce lieu tristement célèbre, ce dont témoignent les indications du « *Register van Uitschrijvingen* » du centre d'internement, où sont consignés, à partir du mois de mars 1946, les jours auxquels des groupes s'y rendent et le nombre de personnes qui les composent.

Lawrence Van Haecke
Traduit par Ludovic Pierard

CHRONOLOGIE DE BREENDONK

A	Ancien corps de garde	25	D'abord latrines, puis atelier des tailleurs et magasin d'habillement et plus tard stocks	38	Douches (à partir de l'été 1941)
F	Entrée du fort			39	WC de la Wehrmacht
1-7	Chambrées des détenus			40-41	Corridor avec lavabos
8-9	Cellules d'isolement (à partir de 1941-1942)	26	Cellules obscures	42	Local des cercueils
		27	Bureau	43	Chambre de torture (« bunker »)
10-12	Chambrées des détenus	28	Bureau du SS Prauss (après 1941)	44	Terrain d'exécutions
13-14	Revier (infirmerie, 1941 – fin 1943)	29	Interrogatoire des arrivants (après 1941)	45-47	Chantier
15-18	« Baraques des Juifs »			46	Clapier
19	Nouveaux sanitaires	30	Bureau du SS Schmitt (après 1941)	48	Bureaux pour premiers interrogatoires par la Gestapo
20	Bureau des SS (1940-1941) ensuite imprimerie	31	Bureau du SS Müller (après 1941)	49	Locaux de la Wehrmacht
21	Cantine, utilisée aussi comme salle de tribunal	32	Forge	50	Baraquements avec atelier des tailleurs et magasin d'habillement
22-23	Salles de provisions	33	Remise à outils		
24	Douches (1940 – été 1941), ensuite cuisine	34	Menuiserie		
		35-36	Écurie et étable	51	Place d'appel
		37	Porcherie	52	Revier (infirmerie, début 1944)

Avant 1940

- Juin 1906 : loi concernant la création de la seconde ceinture fortifiée d'Anvers (« Réduit national ») dont Willebroek (Breendonk) est le fort le plus méridional
- 1907 à 1909 : construction du Fort de Breendonk
- 4 août 1914 : début de la Première Guerre mondiale
- 8 octobre 1914 : après de sévères bombardements, le Fort de Breendonk capitule

1940

- 9 au 18 mai : le Fort de Breendonk est utilisé comme Haut-Quartier Général de l'Armée belge. Le Roi Léopold III et son état-major y tiennent leurs réunions
- 10 mai : l'Allemagne nazie attaque la Belgique
- 28 mai : la Belgique capitule. Elle est placée sous administration militaire allemande
- Fin juin : la *Sipo-SD* (la police idéologique de la SS) s'installe en Belgique
- Septembre : le major de la SS Philipp Schmitt est nommé commandant du camp de l'*Auffanglager* Breendonk
- 20 septembre : les premiers détenus y sont enfermés
- Octobre : arrivée du SS Prauss à Breendonk

1941

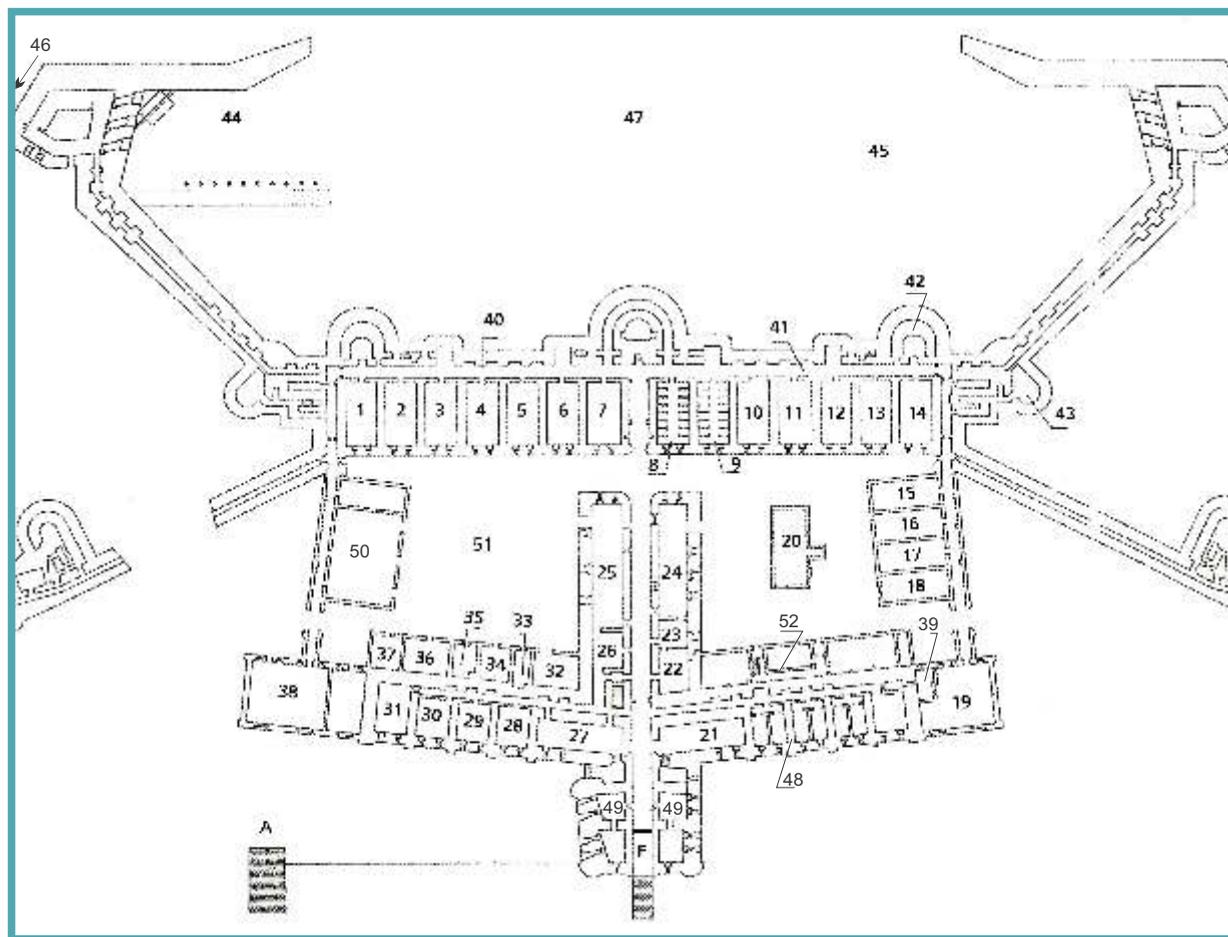
- Février : première évasion à Breendonk
- 17 février : Julius Nathan est le premier détenu du camp qui meurt suite au régime sévère
- Février : les chambrées 13 et 14 sont installées et servent d'hôpital
- Juin : construction des « Baraquements juifs »
- Été : la chambrée 8 reçoit quelques cellules pour y emprisonner des « Arrestanten »
- 4 juillet : premier détenu tué par un gardien allemand
- Septembre : premiers gardiens SS flamands, parmi eux Fernand Wyss
- 22 septembre : première déportation directe de détenus (direction Neuengamme)

1942

- Été : l'ancien magasin à poudre est transformé en salle de torture
- 4 août : la Caserne Dossin à Malines commence les déportations
- Septembre : arrivée du SS Kantschuster (homme cruel)
- Août : arrivée du SS flamand Richard De Bodt
- Novembre : Wyss tue son premier détenu
- Mi-octobre : premier « interrogatoire poussé » (torture)
- 27 novembre : première exécution de détenus par peloton d'exécution en représailles

1943

- 10 mai : première pendaison (après un faux procès)
- Septembre : *Foyer Léopold III* (distribution de colis alimentaires)
- Novembre : Schmitt est remplacé par Schönwetter



Source : Nefors, p. 374 (complété par Johan Puttemans)

1944

- 6 mai : évacuation de la plupart des détenus concentrationnaires de Breendonk vers Buchenwald (ceci est une première déportation, presque générale, de l'*Auffanglager* Breendonk)
- 30 août au 1 septembre : évacuation définitive des détenus vers l'Allemagne-nazie
- 2 septembre : l'*Auffanglager* Breendonk est évacué
- 4 septembre au 11 octobre : « Breendonk II »
- 24 septembre : premier pèlerinage au Fort de Breendonk
- 31 décembre : ouverture du centre d'internement de Breendonk (une prison qui dépend de l'État belge)

Après 1945

- Juin 1946 : proposition de loi par Gaston Hoyaux visant à la création du Mémorial
- 17 janvier 1947 : le dernier prisonnier quitte le centre d'internement de Breendonk
- Juin 1947 : fermeture officielle de la prison à Breendonk
- 19 août 1947 : approbation du parlement de la proposition de loi au sujet de la création du Mémorial national du Fort de Breendonk

Johan Puttemans
 Coordinateur pédagogique
 ASBL Mémoire d'Auschwitz



↑
Vue sur la cour intérieure occidentale où l'on plaçait les gens lors de leur arrivée.

Dans la salle des urnes se trouvent 15 urnes contenant des cendres venues de différents camps de concentration et centres d'extermination. C'est un lieu de contemplation et de respect.



↑
Bien que la douche fût assez rare, elle pouvait signifier une véritable torture pour de nombreux détenus.

→
À leur arrivée, les personnes étaient conduites par l'entrée principale pour être enfermées dans l'Auffanglager Breendonk.



↓
Des membres du maquis de Senzeilles furent condamnés à mort dans le « Casino » début 1944. Le plus jeune n'avait que 19 ans.



52	LUPPENS G.	31	SMETS
21	MACKELBERGHE J.	29	SMETS
19	MAENEN D.	25	SMETS
52	MALEVEZ Y.	18	STOCK
35	MAQUE L.	30	STORC
27	MARCHAL P.	22	SMETS



Plus de cent détenus furent exécutés à Breendonk en guise de représailles pour des actes de résistance en Belgique.



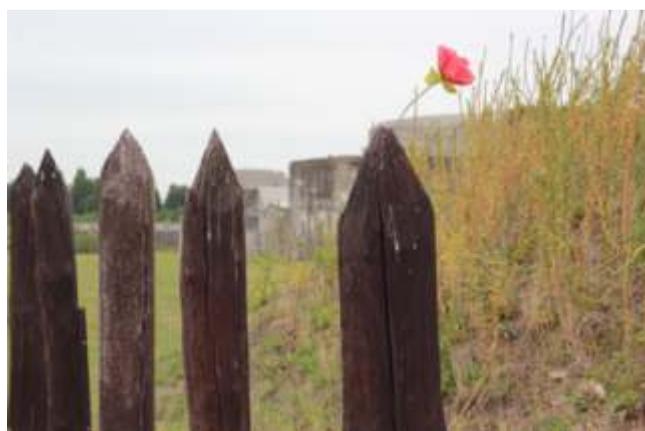
↑ Après un faux procès, les condamnés à mort furent pendus sur la place des exécutions.

↓ Les chambrées donnaient sur un couloir, qui était également un lieu épouvantable pour les détenus.



Les personnes arrêtées n'étaient pas mises dans des chambrées normales, mais dans des cellules d'isolation.

Les poteaux d'exécutions placés symboliquement, rappellent le sort funeste des personnes fusillées.



Des Juifs de Breendonk afin de pouvoir rendre possible le Transport IX vers Auschwitz



Alter Szurek, d'origine polonaise, arrive en Belgique en août 1939 après avoir fui les persécutions par les nazis.

Arrêté, il est amené à Breendonk, avant d'être transféré à la Caserne Dossin. Le 5 septembre 1942, il y est inscrit sur la liste du Transport IX. Il est déporté le 12 à Auschwitz-Birkenau.

Alter Szurek, chirurgien-dentiste de 43 ans, n'a pas résisté plus de trois jours aux conditions extrêmes de survie à Auschwitz.

Nos remerciements au Dr Laurence Schram

Source : Dossiers ARA-VP

Le 12 septembre 1942, le « Transport IX » quittait le *Sammellager für Juden* de Malines à destination d'Auschwitz, emportant avec lui 1 000 déportés Juifs (498 hommes et 502 femmes). Parmi ces derniers, 716 Juifs arrêtés durant la troisième grande rafle anversoise, 228 lors d'actions isolées et 56 qui furent livrés par le Fort de Breendonk. Ces derniers furent transférés par le *SS-Sturmabführer* Philipp Schmitt qui, à cette époque, commandait les deux camps (Breendonk et Dossin), afin de pouvoir atteindre le chiffre de 1 000 déportés, ce qui permettait le départ du convoi. On mesure ici la valeur d'une vie de détenu juif pour les SS : obtenir le compte exact afin d'accélérer le départ !

En route, le convoi fera une halte à Kosel où les plus valides durent descendre du train et furent affectés au travail obligatoire à Blechhammer où se trouvait un camp de travail pour Juifs (*Zwangsarbeitslager für Juden - ZAL*). Seuls une femme (Chuma Gus, n° 218) et 29 hommes de ce convoi survécurent ; parmi ces derniers, Henri Kichka (n° 605). ■

Olivier Van der Wilt
Conservateur du Fort van Breendonk

La vie au quotidien à Breendonk



Dans le couloir se trouvaient les lavabos où les détenus pouvaient se laver de façon primitive. ↑

Après son inscription, le détenu est affecté à une des quatorze casemates, des pièces de 12 m sur 5,5 m permettant d'accueillir au maximum 48 personnes. Le mobilier se compose de huit lits triples superposés, d'une série de tabourets et de tables, de quelques armoires murales, d'un poêle et de deux seaux à charbon servant de pots de chambre improvisés (*Kübel*). Les prisonniers n'entrent dans cette pièce que pour manger ou dormir, passant le reste de leur temps aux travaux forcés. Les SS font déblayer par les détenus, à l'aide de pelles, de pioches, de brouettes et de bennes basculantes, les quelque 250 000 m³ de terre qui recouvrent les structures du fort. Six jours sur sept, huit heures par jour, ils effectuent des travaux lourds et totalement inutiles, dont l'unique but est de les briser et pendant lesquels ils sont livrés aux caprices de leurs gardiens. Un petit groupe de prisonniers en sont dispensés. Les « privilégiés » travaillent dans le camp comme tailleur, forgeron, menuisier ou porcher. Contrairement aux équipes d'ouvriers, ils effectuent leurs tâches à l'intérieur et ne sont généralement pas sous le contrôle permanent des gardiens.

EMPLOI DE TEMPS

Paul M.G. Lévy (1910 – 2002) a été incarcéré de novembre 1940 à novembre 1941 en tant que Häftling n° 19. Ci-dessous, l'horaire journalière lors de l'été 1941 comment Paul Lévy l'a vécu.

Heure Activité

04 h 00	Lever
04 h 05	S'habiller, se laver
04 h 10	Vider les seaux de nuit et WC collectif
04 h 20	Bettenbau (faire son lit)
04 h 30	Appel dans le couloir et nettoyage des chambrées
04 h 50	Essen holen (aller chercher à manger)
05 h 00	Appel dans la chambrée
05 h 05	Petit déjeuner ou toilette
05 h 25	Sortie de la chambrée
05 h 30	Gymnastique
05 h 50	Rassemblement et appel par chambrée
05 h 55	Arrivée du lieutenant, présentation
06 h 00	Répartition du travail, distribution des outils, départ par équipes au chantier
14 h 00	Fin du travail
14 h 10	Nettoyage des outils et des vêtements
14 h 20	Rassemblement
14 h 30	Appel

14 h 45	Présentation au lieutenant et au major
14 h 55	Défilé et retour à la chambrée
15 h 00	Lavage des mains
15 h 05	Appel dans les chambrées
15 h 10	Repas, vaisselle
15 h 30	Reprise du travail pour les équipes de l'après-midi (tailleurs, cordonniers, cuisiniers, punis, chargés de corvée)
15 h 45	Nettoyage des chambrées
18 h 00	Appel du soir
18 h 30	Essen holen (aller chercher à manger)
18 h 45	Café
19 h 30	WC collectif
19 h 55	Appel dans la chambrée
20 h 00	Coucher

(Source : Nefors, P. ; p. 53)

TRAVAIL

Témoignage d'Edgard Marbaix
Citations du livre de Marbaix : « Breendonck-la-Mort »

À l'époque de notre emprisonnement (avril 1943) les travaux consistaient à rectifier les berges du canal au moyen de sable emprunté au revêtement des cou-



Dans les chambrées, prévues à l'origine pour 12 soldats belges, les nazis entassaient 48 détenus. ↑

poles et aux talus surélevés des champs de tir.

Les débris de béton et de pierre arrachés des coupoles désaffectées servaient d'assise et de consolidation aux talus des berges.

Enfin, l'espace ouest compris entre les bâtiments et le canal de ceinture était transformé en terrain de culture.

Dès lors, les détenus étaient répartis en plusieurs équipes : déblaiement des terres, construction des berges, transport des terres, bêchage du sol, déblaiement et transport des pierres. En outre, une équipe spéciale d'Israélites était chargée des corvées les plus dures et les plus repoussantes.

(p. 15)

Il s'agit maintenant de déplacer les rails du Decauville pour les rapprocher du talus à déblayer. Nous sommes quatre pour 5 mètres de rails, soit environ 125 kg. Ce ne serait rien si le poids en était uniformément réparti entre les quatre porteurs ; mais comme il n'en est rien, les plus grands supportent toute la charge, et cela devient très pénible à certains moments, notamment quand il y a lieu de grimper un talus ou de franchir une tranchée. (p. 30)

NOURRITURE

Selon la Commission pour les crimes de guerre, la ration au cours de la dernière année d'occupation se compose ainsi :

Le matin : café ;

À Midi : soupe assez épaisse ;

Le soir : 400 à 500 g de pain, 25 g de beurre (ce qui est difficile à croire, car c'était une denrée rare en Belgique occupée), 25 g de fromage et 5 morceaux de sucre.

Source : Nefors, P. ; p. 73

Témoignage de Frans Fischer

Citations du livre de Fischer :

« L'enfer de Breendonck »

Le camp de la famine.

(...) [les] aliments distribués chaque jour à ces forçats :

Deux demi-tartines de pain de soldat, de l'épaisseur d'un pouce, l'une à l'aube, l'autre le soir, ce qui pouvait bien représenter une ration de cent grammes ; une double assiettée de soupe, représentant dans son mélange toute notre ration de pommes de terre, de grain, de légumes et, paraît-il, de viande hachée. Et c'était tout, absolument tout.

Il arrivait bien qu'une fois par semaine on distribuât aussi quelques

cuillerées de marmelade à étendre sur le pain sec. Ou bien encore, au commencement de chaque mois, une once de graisse ou de margarine. Mais c'était la grande faveur, et, lorsque la population du camp gonflait démesurément, faute de pouvoir donner sa ration chacun, on n'en distribuait pas du tout.

Peu de temps avant mon arrivée au camp, on avait brusquement cessé la livraison des colis de six kilos de vivre que les familles des détenus avaient été autorisées à envoyer tous les quinze jours aux prisonniers de Breendonck, traités pareillement à ceux détenus dans les maisons d'arrêt ou autres lieux de captivité. (p. 83 – 84)

Il nous arriva plus d'une fois, pour calmer nos crampes d'estomac, de nous étendre le ventre par terre et de manger de l'herbe, comme ruminants sur un pré. Mais gare à qui était surpris par les sentinelles en cette posture de bête herbivore ! Il se trouvait mis en joue, noté comme « Grünfresser » (mangeur de vert) et dénoncé au Lieutenant. (p. 85)

Dimitri Roden
Johan Puffemans
Traduit par Ludovic Pierard



Devoir en classe (individuel ou en groupe) ou à la maison

N O M _____

CLASSE _____

Vous trouverez chaque trimestre dans votre TRACES DE MÉMOIRE une application pédagogique à utiliser en classe ou à conserver

Rends-toi sur le site www.getuigen.be/Fr/Fr-fr/index.htm et clique sur « Breendonk ». Dans la colonne de gauche, tu trouveras plusieurs témoignages dans les langues nationales.

Devoir : choisis un témoin dans la liste et cherche dans son témoignage comment il/elle a vécu le travail forcé et/ou la faim.

- rédige un petit résumé (éventuellement en quelques points)

- présente individuellement le témoignage aux autres élèves (ou désigne quelqu'un dans ton groupe)

Pour t'aider, tu peux utiliser le témoignage de Victor Trido. Il a écrit en 1944 le livre « Breendonk. Le camp du silence, de la mort et du crime. » Dans le chapitre 7 (*Heil pour l'Oberleutenant*), il décrit son expérience du travail forcé et dans le chapitre 13 (*La faim*) il parle de la famine.

Remarques de l'enseignant/e

TRACES DE MÉMOIRE

est une publication
trimestrielle de
l'ASBL Mémoire d'Auschwitz

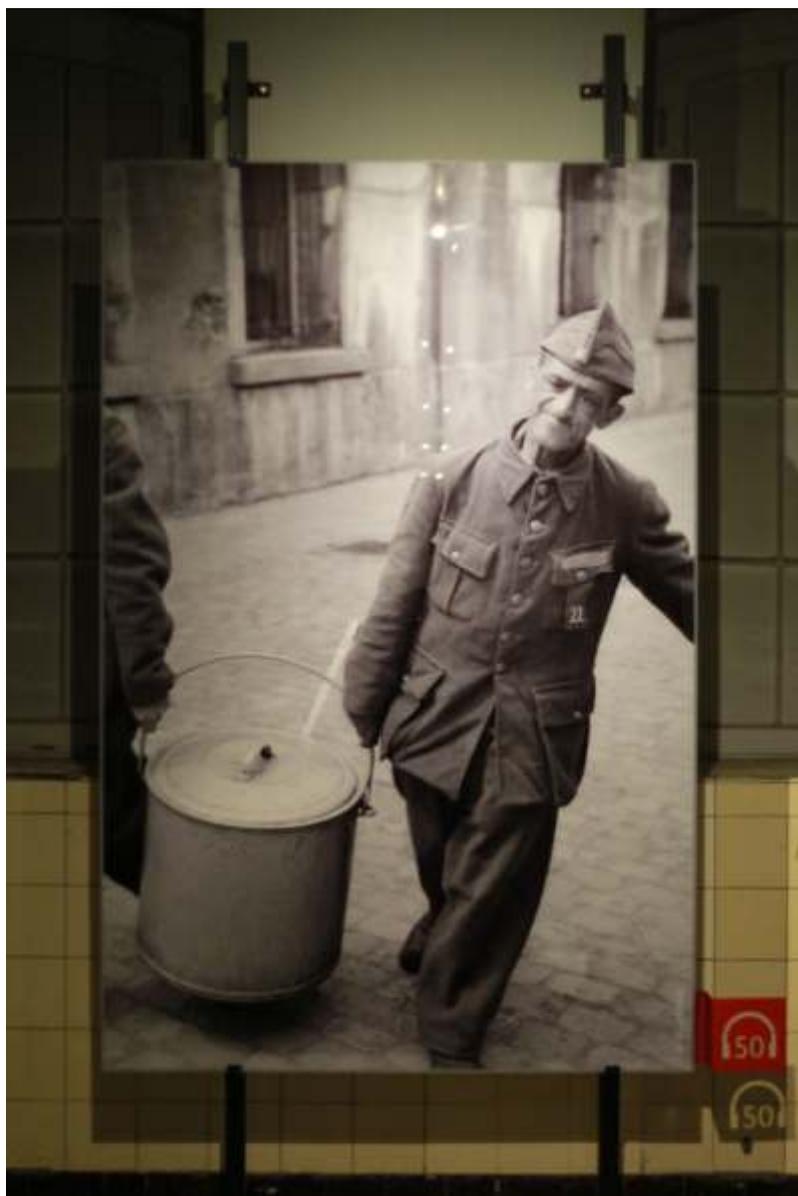


www.auschwitz.be

Parmi les humbles

La vie concentrationnaire tragique d'Israël Neumann à Breendonk

« *Er sieht aus wie ein Affe* » (Il ressemble à un singe).
C'est avec ces mots que le SS Prauss décrit le détenu Israël Neumann. ↓



« Il se trouvait parmi le lot nombreux de nouveaux arrivants arrêtés, au hasard d'une rafle, à Anvers. Il n'était pas plus haut que ça ; c'était un nain. Il était si humble, si timide, si prévenant, si inoffensif, si effacé. Il avait de bons yeux doux et tristes. (...) Neumann était un sans-famille. Jusque-là, il avait passé ses nuits tantôt sur le banc d'un square public, tantôt dans la salle d'attente d'une gare, tantôt dans quelque abri de fortune. Les habitués des terrasses de café le connaissaient ; il leur égrenait des refrains naïfs et pour quelques sous offrait de petits jouets suspendus à un bâton. Comment habiller le bagnard Neumann ? Il était si petit, si petit. On raccourcit un pantalon dont le fond lui tombait sur les talons et on l'affubla d'une veste dont les manches lui arrivaient au bout des doigts. Ainsi accoutré, il était grotesque et rappelait les nains du cirque. Un torse, un fond de culotte et tout de suite d'in vraisemblables godasses. Pensionnaire du Zug I, il passa sous la férule du bestial et répugnant Obler. Dès leur arrivée, les nouveaux venus recevaient une instruction militaire à la prussienne. Mais comment Neumann aurait-il pu marcher au pas ? Il faisait naturellement la lanterne rouge du peloton. Il était si gauche, si comique.



Il fallait également « prouver » les théories racistes concernant le nez busqué jusque dans le *Auffanglager* Breendonk. ↑

Ah si Vélasquez l'avait vu. Mais n'oublions pas que nous sommes à Breendonck. Ni humour ni pitié... Il reçut des gifles et lesquelles ! Des coups de pied. Obler pour faire montre de sa force, le prenait à bout de bras pour le jeter ensuite à terre.

Un service de propagande vint à Breendonck. L'Arbeitslager était un modèle. Tout fut filmé. L'esprit balourd de ces brutes se donna libre cours. Le nain au côté d'un géant squelettique et grotesque eut les honneurs d'une prise de vue. Son martyr, heureusement, ne fut pas long. Neumann était si petit, si chétif.

Il fit un court séjour à l'infirmerie. En le voyant allongé sur son grabat, on distinguait par l'échancrure de sa chemise une maigre poitrine extraordinairement velue.

« Er sieht aus wie ein Affe. » Il ressemble à un singe, dit en ricanant le lieutenant, passant près du petit cadavre. Ce fut la seule oraison funèbre de (...) Neumann. »

Jacques, Ochs, *Breendonck. Bagnards et bourreaux*, Bruxelles, 1947, p. 42-43.

En effet, Israël Neumann, né à Nisko (Pologne), le 23 octobre 1900 est de petite taille et semble à certains un peu simple d'esprit comme le signale sa fiche d'immigrant à Ellis Island (New York) en 1921. Il a à ce moment suivi ses parents vers les États-Unis et pour une raison qui nous est inconnue revient en Europe et arrive en Belgique en 1927. S'installant à Anvers, il devient colporteur et vend des jouets. Il est d'ailleurs arrêté par la police pour avoir également osé vendre du chocolat pour survivre... Un autre rapport de police nous apprend qu'il a déjeuné dans le restaurant de l'Innovation, mais n'avait pas le sou pour payer.... Il se justifie en disant qu'il avait faim et qu'il remboursera. La date de son arrestation ne nous est pas connue : on constate simplement sa disparition, le 10 octobre 1940. Il n'a pas disparu ; il est à Breendonck, effectivement affecté à la chambrée 1 celle de Walter Obler. Ce débardeur, présenté comme une force de la nature, est un chef de chambrée redouté ; cette dernière doit toujours être en ordre et les lits « bien faits ». Neumann en est bien incapable et les coups pleuvent... Le 13 juin 1941, un photographe des services de propagande de l'armée allemande,

Otto Kropf débarque à Breendonck. Une trentaine de photographies témoignent de ce passage. Neumann y apparaît régulièrement. Le photographe a-t-il cru voir le profil type du « *Untermenschen* » ? Se rit-il du grotesque de le voir, en compagnie de son compagnon d'infortune Abraham Feldberg, porter des bidons de soupe bien trop grands pour eux ? Toujours est-il que l'histoire s'achève tragiquement par le décès d'Israël Neumann, le 24 juillet 1941. ■

Olivier Van der Wilt
Conservateur du Fort de Breendonck

Réflexions éthiques :

Durant la visite du Fort de Breendonck, le guide racontera plusieurs histoires d'harcèlement brutal. Des détenus concentrationnaires n'étaient pas seulement enfermés, mais également victimes d'un harcèlement moral inhumain !

Réfléchis aux questions suivantes :

- Où s'arrête l'humanité ?
- Qu'est-ce qui autorise un être humain à considérer un autre être humain comme inférieur ?
- Comment un tel comportement portant atteinte à l'intégrité d'une personne a-t-il pu triompher sous un régime dictatorial ? Développe ta réflexion éthique !
- Compare tes réponses avec celles des autres élèves de ta classe avant de visiter le Fort.
- Tu peux également en reparler après la visite !

Johan Puttemans

Les facteurs bruxellois de la chambrée 7 : des résistants dans le Fort de Breendonk



→
L'état physique du facteur bruxellois François Vanderveken témoigne des actes criminels des nazis.

Le 1er septembre 1942, 38 facteurs bruxellois arrivent au Fort de Breendonk. Les mois suivants, neuf de leurs collègues les y rejoignent. Ces facteurs n'ont commis aucun attentat, mais ont eu le courage de s'opposer à l'occupant dans l'exercice de leurs fonctions. Ainsi, ils n'ont pas participé à la censure allemande, ont intercepté des lettres de délateurs et distribué les journaux de la presse clandestine. Montrant la tête de mort sur son képi, le SS Fernand Wyss déclare aux facteurs lors de leur séjour : « Aucun facteur ne sortira d'ici vivant. » En effet, ceux-ci paient le prix fort pour leurs actes de résistance. L'un d'eux est fusillé comme otage le 12 décembre 1942. Cinq autres trouvent la mort entre le 12 décembre 1942 et le 3 janvier 1943 suite aux privations et mauvais traitements ; huit sont déportés vers l'Allemagne. Les 34 restants sont libérés entre novembre 1942 et juin 1943. Tous sont très amaigris.

Les facteurs logent dans le Zug 7. Leur chef de chambrée est le militaire de carrière René Hermans. Le sergent est incarcéré en tant que membre de la Légion nationale fasciste. Son fondateur, Paul Hoornaert, admire Mussolini, mais est très opposé à l'Allemagne. C'est pourquoi sa Légion nationale participe à la résistance. Au début, Hermans est aimable avec les facteurs et les interroge sur leurs actes de résistance. Les facteurs bruxellois comprendront rapidement que leur chef de chambrée répète tout aux SS. Il les expose à des punitions et mauvais traitements supplémentaires. Hermans bat régulièrement « ses » prisonniers et ne cesse de les harceler lorsqu'ils travaillent sur le chantier. En novembre 1942, René Hermans est déporté après que son petit trafic de tabac et cigarettes a été découvert. Dans les camps de concentration de Mauthausen, Buchenwald et Dora, il devient rapidement chef de chambrée ou

chef d'équipe. Il est condamné à mort lors du procès des bourreaux de Breendonk parce que ses délations ont coûté la vie à cinq des facteurs de sa chambrée. Le 12 avril 1947, il est, d'abord, dégradé et, ensuite, fusillé à la caserne Delobbe de Malines. ■

Lawrence Van Haecke
Traduit par **Cathérine De Wilde**

Réflexions éthiques :

- Si le fait de résister à l'autorité est mal jugé de nos jours, pourquoi pouvons-nous considérer les facteurs bruxellois (des résistants) comme des héros ?
- Dans quelles circonstances la résistance est-elle permise ?
- La résistance est-elle toujours un acte héroïque ?
- Le chef de chambrée Hermans (qui a collaboré avec l'occupant) a-t'il mérité sa punition ?

Johan Puttemans



↑ « J'ai été battu par le lieutenant parce qu'il avait jugé que je n'étais pas suffisamment malade [...] »
Témoignage de René Bauduin. (Nefors, p.120)

...qu'à Breendonk, un prisonnier sur deux n'a pas survécu à la guerre ?

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, quelque 3 600 prisonniers se sont retrouvés au « Centre d'accueil (*Auffanglager*) » de Breendonk. Pour les SS, le fort n'est toutefois pas un lieu d'incarcération définitif d'ennemis du Troisième Reich. C'est un camp de transit, ce qui explique que la durée moyenne limitée d'emprisonnement dans le fort est de trois mois. La plupart des prisonniers sont ensuite déportés vers une prison, un camp de concentration ou d'extermination.

Pendant la guerre, la direction SS libère 489 des 3 591 prisonniers identifiés. Ces libérations sont souvent la conséquence de la politique de l'administration militaire pendant l'Occupation qui, fin 1941, a entrepris de remettre en liberté certains « cas mineurs », par exemple, des personnes, dont le seul crime, était d'avoir enfreint le couvre-feu ou un autre règlement allemand. Bon nombre de ces prisonniers libérés sont des Juifs, certains se retrouvent par la suite à nouveau incarcérés à la caserne Dossin avant d'aboutir à Auschwitz. Une cinquantaine de prisonniers a toutefois réussi à s'évader.

301 des prisonniers de l'*Auffanglager* décèdent au cours de leur in-

carcération à Breendonk. 23 prisonniers sont pendus sur la place d'exécution après avoir été condamnés à mort par un tribunal militaire allemand. 184 se retrouvent devant le peloton d'exécution en tant qu'« otages ». Assassinés en représailles pour les attentats mortels commis par la Résistance contre des cibles militaires allemandes. Les 94 autres ont trouvé la mort au cours de leur détention. Les raisons en sont diverses : maladies, privations, famine, mauvais traitements et meurtres. La première victime tombe le 17 février 1941 : Julius Nathan, 62 ans est victime du rythme et de la discipline de travail toujours plus rudes.

Les autres prisonniers (presque 2 800) ont été déportés. 1 580 d'entre eux sont partis de la gare de Willebroek en direction d'un camp de concentration. Le 22 septembre 1941, un premier convoi de déportation comptant 105 prisonniers part pour Neuenamme. Seuls vingt d'entre eux verront la fin de la guerre. La première évacuation du fort le 6 mai 1944 mène à la déportation la plus importante. Un train de marchandises conduit alors 638 prisonniers à Buchenwald. Seuls 361 survivront.

Nous connaissons avec certitude le sort des 3 465 prisonniers de

l'*Auffanglager* de Breendonk à la fin de la guerre (avril-mai 1945). 1 723 d'entre eux sont encore en vie..., mais il est déjà trop tard pour 1 742 autres prisonniers.

Le décès de bon nombre d'entre eux est dû à leur épuisement au cours de leur séjour à Breendonk. L'accablant travail forcé et les privations inhumaines ont fait le reste. Le commando Gusen du camp de concentration autrichien de Mauthausen détient un triste record. Il connaît le nombre le plus élevé de morts parmi les prisonniers de Breendonk : 228 déportés y ont perdu la vie, un prisonnier s'y est suicidé. 24 prisonniers de Breendonk parmi les 8 000 prisonniers des camps de concentration ont perdu la vie le 3 mai 1945 dans la baie de Lübeck suite au bombardement par la Royal Air Force britannique de trois navires à vapeur allemands (le *Cap Arcona*, le *Thielbeck* et le *Deutschland IV*) ayant des prisonniers à leur bord. Les interminables marches de la mort ont aussi causé de nombreuses victimes. ■

Lawrence Van Haecke
Traduit par Cathérine de Wilde

... 23 suspects comparaissent devant le Conseil de guerre pour répondre des crimes commis dans le centre de détention SS ?

Après la Seconde Guerre mondiale, les collaborateurs belges sont jugés dans notre pays par les tribunaux militaires. Les « bourreaux de Breendonk » doivent se présenter en 1946 devant le Conseil de guerre de Malines. Les suspects sont répartis en trois groupes.

Il y a tout d'abord quatorze SS flamands. L'appartenance à la SS leur vaut une inculpation pour collaboration militaire et politique avec l'ennemi. La plupart d'entre eux doivent également répondre de préventions de coups et blessures volontaires, et six de meurtre ou d'homicide. Trois ouvriers civils qui travaillaient au Fort de Breendonk pour un salaire royal sont aussi accusés de collaboration politique avec l'ennemi. Ce trio est en outre suspecté d'avoir dénoncé des détenus aux SS.

Enfin, le dernier groupe rassemble les six anciens chefs de chambrée. Les SS en nommaient un parmi les prisonniers dans chaque chambre du Fort, qui était responsable de l'ordre et de la distribution de la nourriture. Soit il tentait de protéger au maximum ses compagnons de cellule, soit il choisissait le camp des SS et devenait une véritable terreur. Six détenus sont accusés de collaboration politique avec l'ennemi en raison d'abus de pouvoir qu'ils auraient commis en qualité de chef de chambrée. Ils doivent tous répondre de préventions de coups et blessures volontaires, et certains d'entre eux de meurtre et d'homicide.

Le « procès de Malines » débute le 5 mars 1946 et suscite un vif intérêt. Le premier substitut de l'auditeur militaire M. Hallemans requiert la peine de mort pour vingt prévenus, une condamnation légère pour deux SS et cinq ans de prison pour le chef de chambrée Van Borm. Le jugement tombe le 7 mai 1946. Cinq prévenus sont condamnés à mort pour meurtre et/ou homicide. Le SS Fernand Wyss, tristement célèbre, se voit attribuer onze meurtres et cinq homicides, mais également 167 faits de coups et blessures volontaires, dont 113 ayant entraîné des lésions permanentes. Son compagnon Richard De Bodt, à la réputation tout aussi sinistre, n'a pas grand-chose à lui envier : 6 meurtres et 4 homicides, 125 faits de coups et blessures volontaires. Autre exemple, le chef de chambrée Walter Obler, un communiste juif, commettra 10 meurtres et 16 faits de coups et blessures volontaires pendant sa détention. Le Conseil de guerre de Malines prononce également la peine de mort contre onze autres accusés. Quatre autres sont condamnés à la prison à vie, un à 20 ans de réclusion extraordinaire et un à 15 ans de réclusion ordinaire. Enfin, le chef de chambrée Henri Van Borm est acquitté.

Le 17 octobre 1946, la Cour militaire confirme tous les jugements ayant fait l'objet d'un appel. Après le rejet du pourvoi en cassation, le roi réduit la peine de deux condamnés à mort à un emprisonnement à vie à la suite d'un recours en grâce.

Le 12 avril 1947, tous les condamnés à la peine capitale sont exécutés, à l'exception de deux d'entre eux qui avaient été jugés un an auparavant « par défaut », c'est-à-dire en leur absence. Valère De Vos avait déjà perdu la vie en 1944 dans le camp de concentration de Buchenwald, assassiné par son ancien codétenu du Fort de Breendonk pour se venger de son comportement abject lorsqu'il était chef de chambrée. Une fois son décès établi, le tribunal retire sa condamnation à mort. La deuxième exception est le SS Richard De Bodt, qui a quitté la Belgique et séjourne en Allemagne sous le faux nom de « Richard Verstraeten ». Il souhaite revenir en Belgique avec sa femme et son fils, mais les autorités belges découvrent sa véritable identité alors qu'il demande un passeport en Allemagne. De Bodt est finalement rapatrié à la fin de l'année 1951 depuis la zone d'occupation française.

Ne pouvant plus faire appel de sa condamnation à mort, il introduit un recours en grâce. Un an plus tard, après l'exécution du commandant du camp, Philipp Schmitt, le gouvernement belge décide de commuer toutes les peines capitales en emprisonnement à vie. Lorsque Richard De Bodt profite de cette mesure en 1952, la colère gronde au sein de la population. Mais rien n'y fait. Richard de Bodt décèdera finalement au début du mois de janvier 1975 dans la prison de Saint-Gilles. ■

Lawrence Van Haecke
Traduit par Ludovic Pierard

N O M _____

CLASSE _____

Rends-toi sur le site www.auschwitz.be et clique sur le lien « Pédagogie » en haut. Tu trouveras le texte « Les bourreaux de Breendonk ».

Devoir : consulte les descriptions de quelques bourreaux qui étaient actifs dans l'*Auffanglager* Breendonk. Ainsi tu comprendras la mentalité des gardiens et tu pourras mieux appréhender la visite guidée.

En tant que devoir en classe, le portrait de quelques SS peut être présenté par les élèves étudiants.

Tu as le choix parmi les SS belges :

- Fernand Wyss
- Richard De Bodt
- Eugène Raes
- Marcel De Saffel
- Robert Baele

Ou parmi quelques SS allemands :

- Philippe Schmitt
- Arthur Prauss
- Johann Kantschuster

Tu peux également utiliser les témoignages des rescapés (voir www.getuigen.be/Fr/Fr-fr/index.htm)

Remarques de l'enseignant/e

TRACES DE MÉMOIRE

est une publication
trimestrielle de

l'ASBL Mémoire d'Auschwitz



www.auschwitz.be

Quelques directions pratiques



Mémorial national du Fort de Breendonk Brandstraat 57 B-2830 WILLEBROEK

Heures d'ouvertures :

Le Fort de Breendonk est ouvert tous les jours :

- du 1^{er} sept. jusqu'au 30 juin :
09h30 – 17h30

(dernière admission à 16h30)

- du 1^{er} juillet jusqu'au 31 août :
10h00 – 18h00

(dernière admission à 17h00)

Le Fort est fermé le :

- 1^{er} janvier, les 24 et 25 décembre
- le jour du pèlerinage (normalement un mercredi durant la seconde moitié de septembre)

Tarifs :

- 11 € : individuel

- 10 € : 6 à 18 ans, 65-plus (sur présentation de leur carte d'identité), des étudiants (sur présentation de la carte d'étudiant) et des groupes (hors scolaires) à partir de 10 personnes.

- 4 € : élèves en groupes scolaires encadrés par leurs enseignant(e)s. [réservation d'un guide obligatoire]

Possibilités de paiements :

En espèces, Visa ou Bancontact

Soutien pédagogique :

- Audioguide : les visiteurs individuels reçoivent un audioguide.

- Guidance : Les visites guidées nécessitent une réservation. Un guide (un guide par groupe de maximum 30 personnes) doit être réservé une semaine avant la visite via le service de réservation.

Téléphone : +32 (0)3/860.75.24

E-mail :

booking@breendonk.be

Internet :

<http://www.breendonk.be/Fr/index.asp?ID=Reservation>

Accessibilité :

- en voiture ou autobus : le Fort de Breendonk est accessible par les autoroutes A12 ou E17.

Un vaste parking gratuit aisément accessible (voitures particulières et autobus) vous est réservé à proximité immédiate du Mémorial.

Le Mémorial possède des places de parking pour les moins valides (s'adresser à l'accueil).

- En train : la gare de Willebroek est située à environ 20 minutes à pied du Mémorial.

Renseignez-vous auprès de www.sncb.be

- en bus public : l'arrêt le plus proche est l'arrêt 'Willebroek-Fort Breendonk'.

Renseignez-vous sur www.delijn.be

Séminaires pour les profs-guides :

Lorsque le nombre de demandes est suffisant (10 personnes minimum), le Fort de Breendonk organise une journée de séminaire à l'attention des enseignants qui leur offre l'opportunité de guider eux-mêmes leurs élèves. Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec le service de réservation.

Expositions :

Dans le courant du mois d'octobre 2017, la salle interactive "Je ne suis pas un numéro" sera rénovée et offrira de nombreuses nouvelles informations concernant les détenus du *Auffanglager*. De plus, nous inaugurerons deux nouvelles salles qui offriront au visiteur des informations sur la Shoah et le sort des détenus juifs de Breendonk. Enfin, une nouvelle plaque commémorative sera installée sur la place des exécutions. Non loin, une galerie de portraits de tous les détenus décédés au fort durant l'occupation sera placée.

L'ASBL *Mémoire d'Auschwitz* offre également l'opportunité aux écoles d'emprunter les expositions itinérantes.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

georges.boschloos@auschwitz.be



Une conférence comme préparation d'une visite

L'enseignant(e) motivé(e) peut faire appel à l'ASBL *Mémoire d'Auschwitz* afin de préparer la visite d'un camp (de concentration), telle l'ancienne *Auffanglager Breendonk*. Elle offre des conférences gratuites comme préparation à ces visites. Un membre de l'ASBL propose une conférence, adaptée au niveau des élèves, une intervention qui a pour but de leur apporter une base solide.

L'ASBL *Mémoire d'Auschwitz* présente plusieurs conférences en classe, mais deux sont fondamentales lors d'une visite planifiée du Fort de Breendonk.

- 1) La Shoah en Belgique
- 2) Le camp de concentration versus le centre d'extermination, un monde de différence.

↓ Des conférences préparent les élèves d'aujourd'hui à une visite de l'ex-*Auffanglager Breendonk*.



Des élèves bien préparés sont à même de mieux appréhender la signification sous-jacente des actes criminels commis à Breendonk.

Informations pratiques :

Contact :
info@auschwitz.be
Prix :
gratuit (autant l'intervention que les frais de déplacement)
Temps :
2 périodes (de préférence en bloc)
Outil didactique :
présentation PowerPoint





Même s'il est construit au début du XX^e siècle dans le cadre de l'enceinte fortifiée de la ville d'Anvers, le Fort de Breendonk est resté dans la mémoire collective comme l'*Auffanglager* Breendonk, un camp de l'occupant nazi pour prisonniers politiques et juifs. L'ASBL Amis du Fort de Breendonk aide à la conservation et à la promotion de ce site unique, aussi bien dans le pays qu'à l'extérieur ; tout en accordant une place importante à la signification actuelle d'un tel site. Souhaitez-vous nous soutenir dans la réalisation de nos missions ? Alors devenez un(e) de nos Ami(e)s et bénéficiez de nombreux avantages ! Pour de plus amples informations, consultez notre site web ou contactez-nous par courriel : vrienden.amis@breendonk.be

www.vriendenfortbreendonk.be



Bibliographie & Sites sur le web

- ✓ Démocratie ou barbarie, *Le Fort de Breendonk. Le camp de la terreur nazie en Belgique pendant la Seconde Guerre mondiale* (dossier pédagogique), Racine, 2006.
- ✓ Jean-Charles Burkel, *Survie au bagne de Breendonk*, Vezham, 1986.
- ✓ Frans Fischer, *L'enfer de Breendonk, souvenirs vécus*, Labor, 1944.
- ✓ Frans Fischer, Edgard Marbaix, *Deux anciens prisonniers racontent l'enfer des camps en Belgique*, Jourdan le Clerc, 2006.
- ✓ Adrien Henderickx, *Les mémoires d'un prisonnier politique : Breendonk – Neuengamme 1940 – 1945*, 1987.
- ✓ Jacques Ochs, *Breendonck, bagnards et bourreaux*, Nord, 1947.
- ✓ Paul M.G. Levy, *Le A-Lager Breendonk et l'étude scientifique des génocides et autres crimes hitlériens*, 1983.
- ✓ Edgard Marbaix, *Breendonk la mort*, De Myttenaere, 1944.
- ✓ Patrick Nefors, *Breendonk 1940 – 1945*, Racine, 2005.
- ✓ D. Piens, *Les postiers à Breendonk*, Amicale des postiers de Breendonk, 1947.
- ✓ Boris Solonevitch, *Breendonck, camp de tortures et de mort*, Les œuvres Goemaere, 1944.
- ✓ Victor Trido, *Breendonck, camp du silence, de la mort et du crime !*, Dupuis, 1944.
- ✓ Jos Vander Velpen, *Breendonk, Chronique d'un camp (1940 – 1944)*, Aden, 2004.
- ✓ Mark Van den Wijngaert, Tine Jorissen, Dimitri Roden, *Auffanglager Breendonk 1940 - 1944: Les prisonniers de Breendonk Livre-Mémorial*, Mémorial National du Fort de Breendonk, 2012.
- ✓ Jules Wolf, *Le procès de Breendonk*, Larcier, 1973.
- ✓ Démocratie ou barbarie, *Le Fort de Breendonk. Le camp de la terreur nazie en Belgique pendant la Seconde Guerre mondiale* (dossier pédagogique), Racine, 2006.

www.breendonk.be

www.jamesdeem.com

www.getuigen.be

<https://www.ushmm.org/wlc/en/article.php?ModuleId=10005423>

<http://www.democratieoubarbarie.cfwb.be/index.php?id=15444>

POUR UNE PRISE DE CONTACT

ASBL Mémoire d'Auschwitz -
Fondation Auschwitz
Rue aux Laines, 17 bte 50 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02 512 79 98
Fax : 02 512 58 84

info@auschwitz.be
www.auschwitz.be

Publication réalisée grâce au soutien de

Directeur de la publication : Henri Goldberg
Rédacteurs en chef : Frédéric Crahay, Johan Puttemans
Secrétaire de rédaction : Georges Boschloos
Comité de rédaction : Marjan Verplancke, Thierry De Win, Yves Monin, Jean Cardoen, Yannik van Praag
Graphiste : Georges Boschloos
Imprimeur : EVM Print
Toutes les photos : ©ASBL Mémoire d'Auschwitz/Georges Boschloos (sauf autres indications)



SPF Sécurité Sociale
Services des
Victimes de la Guerre



Banque Nationale
FRANCOPHONIE